

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE VALSERHONE

COMMUNE DE VALSERHONE

République Française

Liberté – Egalité – Fraternité

DECISION DU MAIRE N° 2022/77

Nature de l'acte : Domaine et Patrimoine – Autres actes de gestion du domaine privé

**RESILIATION CONTRAT DE LOCATION - LOGEMENT 35 RUE DE LA POSTE CHATILLON EN MICHAILLE A VALSERHONE AU PROFIT DE MADAME HAFIDA EL MOTAOUAKIL**

Le Maire de Valserhône,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération n° 20.92 du 15 juin 2020 relative à la délégation accordée par le Conseil Municipal au Maire,

VU l'arrêté municipal n°2020/61 en date du 28 mai 2020, habilitant Madame Françoise DUCRET, Maire Déléguée,

VU la décision n° 2022/33 en date du 28 mars 2022 entérinant le contrat de location conclu à titre précaire et révocable concernant le logement sis à Valserhône 35 rue de la Poste Châtillon en Michaille, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, au profit de Madame Hafida EL MOTAOUAKIL,

VU la demande de Madame Hafida EL MOTAOUAKIL de résilier le contrat cité ci-dessus à compter du 15 août 2022,

CONSIDERANT l'accord de la Commune de Valserhône,

**DECIDE**

**Article 1:** De résilier le contrat cité ci-dessus au profit de Madame Hafida EL MOTAOUAKIL à compter du 15 août 2022.

**Article 2:** La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

**Article 3:** Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Trésorier
- notifiée au prestataire

Fait à Valserhône, le 17 août 2022

Pour le Maire,

**Françoise DUCRET**

Maire Déléguée

Mis en ligne le 16/09/2022

Affiché le :

